



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Courier To: Bid Receiving/Réception des soumissions
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
Procurement & Contracting Services
Bid Receiving Unit,
5th Floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J 3B1/ Adresse courrier:
Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Services des acquisitions et des marchés
Unité de réception des soumissions
5e étage, 10053, avenue Jasper N.O.
Edmonton, AB T5J 3B1

Please note: If submitting your bid packages via Canada Post you must request the "Signature and Identity Services" on your Canada Post package to ensure that there is a personal hand-off between Canada Post and the RCMP Bid Receiving Unit. / **Veuillez noter:** Si vous faites parvenir vos documents de soumission par l'entremise de Postes Canada, vous devez demander les « services avec signature et preuve d'identité » de Postes Canada afin de vous assurer qu'il y aura une remise de main à main entre Postes Canada et l'Unité de réception des soumissions de la GRC.

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté I Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :
**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN
MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

**Bidder's Legal Business Name –
Nom légal du soumissionnaire:**

Telephone # - Numéro de téléphone:

Email - Courriel:

Title-Sujet: Foundation Insulation Project – Churchill, MB / Projet d'isolation d'une fondation – Churchill, Manitoba		
Solicitation No. - N° de l'invitation : M5000-19-4307/A		Date: 20 March 2019
Amendment No. – N° modif : 001		
GETS Reference No. - No. De Référence du SEAG: PW-19- 00866171		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 PM / 14 h	MDT (Mountain Daylight Time) HAR (heure avancée de Rocheuses)
On / le :	March 26th 2019 / 26 mars 2019	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra E. Robinson, SR Procurement Officer/ agente principale d'approvisionnement - sandra.robinson@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 780-670-8626		Facsimile No. – N° de télécopieur 780-454-4523

COMPLETE BELOW IN FULL - REMPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



English: The purpose of this amendment is to provide responses to questions.

QUESTIONS AND ANSWERS:

Question 1: The drawing B04 Indicates the depth to be approximately 5'. There is a good possibility that frozen ice is just below the surface 2' – 3' if Ice is encountered what will the procedure be.

Response: We did not expect the contractor to excavate frozen ground. It was our expectation that the work would not be completed until the frost is out of the ground.

Question 2: The drawing B04 show the excavation to go out 12' from the building is this correct.

Response: The extent of the new insulation is shown as 3,758mm from the edge of the existing footing. The base of the excavation will need to be at least 3,758mm wide to accommodate the installation of the insulation.

Questions 3: The drawing B02 calls for clean River Wash, Churchill Mb has clean stone and clean shale I have not seen River Wash there is the clean stone or shale acceptable or do we need to transport river wash from Winnipeg.

Response: The river stone indicated is a landscaping feature and a clean stone or shale is acceptable to KGS (provided this is acceptable to the RCMP).

Question 4: The project would commence based on the weather correct middle to end of June. Is this acceptable.

Response: We anticipate the project to start once the materials have arrived, weather conditions are suitable and the frost is out of the ground.

Question 5: Concrete supply - is the use of pre-mixed bagged concrete acceptable for use on this project? If acceptable and the mix design is followed is testing still required for this work?

Response: The use of pre-mixed bad concrete is acceptable provided it meets the design specifications. Concrete testing is still required.

Question 6: Drawing B01 indicates to reuse existing bollards, are these bollards installed as per detail A on B05? Bollards filled and encased in concrete will be impossible to reuse. Please clarify.

Response: The exact construction details are not known. Bidders shall assume that the bollards can be re-used for their bid.

Questions 7: Can the existing earth, excavated to place the insulation, be reused as backfill material as long as it is free of organics ie topsoil?

Response: No, the backfill materials shall be a non-frost susceptible materials as per the specifications.

Question 8: On drawing B06 under excavation and backfill note 5 indicates that the contractor is responsible for the costs of inspections by the geotechnical engineer inspections as determined by the geotechnical engineer. Isn't this a conflict of interest if the geotechnical engineer is representing the client and being paid by the contractor? Does the geotechnical engineer take direction from the client or the contractor when it involves the number of site inspections? It is expected that the excavation and backfill will occur in phases, is the intent to have the geotechnical engineer on site for the complete duration of the project? Please clarify the intent here.

Response: The geotechnical engineer shall be retained by the contractor to inspect the work to confirm that it meets the design specifications. The number of site inspections required will be determined by the contractor based on their work methodology, schedule and work sequencing.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN THE SAME <<<END>>>

Français: La présente modification a pour but de répondre aux questions.

QUESTIONS ET RÉPONSES



- Question 1 : Le dessin B04 indique que la profondeur doit être d'environ cinq pieds. Il se peut qu'il y ait de la glace à deux ou trois pieds de la surface. Si c'est le cas, que faut-il faire?
- Réponse :** Nous ne nous attendons pas à ce que l'entrepreneur excave le sol gelé, mais que les travaux soient exécutés lorsque le sol n'est plus gelé.
- Question 2 : Le dessin B04 indique que l'excavation doit s'étendre à 12 pieds de distance du bâtiment. Est-ce bien le cas?
- Réponse :** Le dessin indique que le nouvel isolant s'étend à 3,758 mm de distance du bord de la semelle existante. La base de l'excavation doit mesurer au moins 3,758 mm de largeur pour permettre l'installation de l'isolant.
- Questions 3 : Le dessin B02 indique que des pierres de rivière sont requises. Il y a des pierres propres et des schistes propres à Churchill, au Manitoba, mais je n'ai pas vu de pierres de rivière à cet endroit. Des pierres propres ou des schistes propres sont-ils acceptables ou faut-il amener des pierres de rivière de Winnipeg?
- Réponse :** Les pierres de rivière indiquées sont un élément d'aménagement paysager et des pierres propres ou des pierres de schiste propres sont acceptables pour KGS (à condition qu'elles soient acceptables pour la GRC).
- Question 4 : Le projet débutera entre le milieu et la fin juin en fonction des conditions météorologiques. Est-ce acceptable?
- Réponse :** Nous nous attendons à ce que le projet débute lorsque les matériaux sont arrivés, les conditions météorologiques le permettent et le sol est dégelé.
- Question 5 : En ce qui concerne l'approvisionnement en béton, est-il acceptable d'utiliser des sacs de béton prémélangé dans le cadre de ce projet? Si c'est le cas et si le béton prémélangé est conforme aux normes de conception, les essais sur le béton demeurent-ils obligatoires pour ces travaux?
- Réponse :** L'utilisation de sacs de béton prémélangé est acceptable à condition qu'ils respectent les spécifications de conception. Les essais sur le béton demeurent obligatoires.
- Question 6 : Le dessin B01 indique qu'il faut réutiliser les bornes existantes. Ces bornes sont-elles installées conformément au détail A sur le dessin B05? Les bornes remplies et encastrées dans du béton ne pourront pas être réutilisées. Veuillez fournir des éclaircissements.
- Réponse :** Les détails exacts de la construction ne sont pas confirmés. Les soumissionnaires doivent assumer que les bornes pourront être réutilisées dans le cadre de leur soumission.
- Questions 7 : La terre excavée pour l'installation de l'isolant peut-elle être réutilisée comme matériau de remblayage si elle ne renferme pas de matières organiques, par exemple de la terre végétale?
- Réponse :** Non. Seuls les matériaux résistant au gel peuvent servir de matériaux de remblayage conformément aux spécifications.
- Question 8 : Sur le dessin B06, la note 5 relative à l'excavation et au remblayage indique que l'entrepreneur est responsable du coût des inspections effectuées par l'ingénieur en géotechnique conformément aux directives de ce dernier. Ceci ne constitue-t-il pas un conflit d'intérêts si l'ingénieur en géotechnique représente le client et est payé par l'entrepreneur? L'ingénieur en géotechnique suit-il les directives du client ou de l'entrepreneur en ce qui a trait au nombre d'inspections des lieux? Les travaux d'excavation et de remblayage seront-ils effectués en plusieurs étapes et l'ingénieur en géotechnique sera-t-il sur les lieux pendant toute la durée du projet? Veuillez fournir des éclaircissements.
- Réponse :** L'ingénieur en géotechnique sera embauché par l'entrepreneur pour inspecter les travaux afin de confirmer qu'ils respectent les spécifications de conception. Le nombre d'inspections des lieux nécessaires sera déterminé par l'entrepreneur en fonction de sa méthodologie de travail, de son calendrier et de la séquence des travaux.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES <<<FIN>>>